

ACTION URGENTE

LIBYE. UN MILITANT PORTÉ DISPARU DEPUIS SON ENLÈVEMENT PAR DES HOMMES ARMÉS

Le 3 juin 2021, des hommes armés ont enlevé Mansour Atti, journaliste, blogueur et chef du Comité du Croissant-Rouge et de la Commission de la société civile d'Ajdabiyah, à proximité de son lieu de travail, à Ajdabiyah, dans le nord-est de la Libye. Depuis lors, sa famille n'a reçu aucune information sur ce qu'il est advenu de lui ni sur le lieu où il se trouve. Selon des renseignements dignes de foi, il est détenu par un groupe armé dans l'est de la Libye. Avant son enlèvement, Mansour Attia avait été interrogé à maintes reprises sur ses activités militantes par l'Agence de sécurité intérieure-Ajdabiyah, groupe armé allié aux Forces armées arabes libyennes (FAAL), un groupe armé puissant qui contrôle de fait l'est de la Libye.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Commandant en chef des Forces armées arabes libyennes (FAAL)

Colonel General Abdulrazek al-Nadoori

Ar-Rajma, Benghazi

Libye

Facebook : [@LNAspox](#) / [@General.official.leadership](#)

Dear Colonel General Abdulrazek al-Nadoori, / Monsieur le Commandant en chef,

*Je vous écris pour vous prier d'intervenir afin de faire libérer immédiatement **Mansour Atti**, 34 ans, journaliste, blogueur et chef du Comité du Croissant-Rouge et de la Commission de la société civile d'Ajdabiyah, dont on ignore le sort et le lieu de détention depuis qu'il a été enlevé à Ajdabiyah le 3 juin 2021. Selon de nombreuses informations, les groupes armés de l'est de la Libye soumettent fréquemment les personnes qui se trouvent entre leurs mains à des actes de torture et à d'autres mauvais traitements en toute impunité, aussi, je crains qu'il ne fasse l'objet de telles pratiques. D'après des témoins oculaires, vers 19 heures, des hommes armés sont descendus de trois véhicules et se sont emparés de Mansour Atti dans une rue située à proximité de son lieu de travail. Depuis lors, sa famille n'a reçu aucune information sur ce qu'il est advenu de lui ni sur le lieu où il se trouve, bien qu'elle ait adressé des appels écrits aux Forces armées arabes libyennes (FAAL) et aux groupes armés qui leur sont alliés, ainsi qu'au chef de la Direction de la sécurité d'Ajdabiyah, officiellement sous l'autorité du ministère de l'Intérieur. Jusqu'en août, les groupes armés actifs à Ajdabiyah et les forces de sécurité officiellement sous le contrôle du ministère de l'Intérieur ont affirmé qu'il ne se trouvait pas entre leurs mains. Selon des sources bien informées, en août, un commandant du 302^e bataillon, un groupe armé allié aux FAAL, a confirmé lors d'une réunion privée entre des chefs tribaux locaux et des groupes armés que Mansour Atti était sous leur garde, mais a refusé de préciser le lieu où il était retenu captif et de permettre à ses proches de lui rendre visite ou de communiquer avec lui.*

D'après une source bien informée, ainsi que des appels écrits qu'Amnesty International a pu consulter, adressés par la famille de Mansour Atti aux commandants des groupes armés qui contrôlent des territoires dans l'est de la Libye et au ministère de l'Intérieur, l'Agence de sécurité intérieure-Ajdabiyah, un groupe armé allié aux FAAL, avait convoqué Mansour Atti à plusieurs reprises pour l'interroger avant son enlèvement et lui avait posé des questions sur ses activités militantes.

Mansour Atti a participé aux efforts déployés pour que les élections législatives et le scrutin présidentiel prévus le 24 décembre puissent se dérouler sans répression ni coercition.

À la lumière de ce qui précède, je vous prie instamment de communiquer des informations sur le lieu où se trouve Mansour Atti et d'ordonner aux groupes armés opérant sous le commandement des Forces armées arabes libyennes de le libérer dans les meilleurs délais. Dans l'attente de sa libération, il doit être autorisé à entrer en contact avec sa famille et à recevoir des soins médicaux adaptés, et doit être protégé contre la torture et les autres mauvais traitements.

Veillez agréer, Monsieur le Commandant en chef, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

Depuis 2014, la Libye est divisée entre deux entités et institutions parallèles qui se disputent la légitimité et le contrôle du territoire. Dans le cadre d'un processus de médiation de l'ONU, 75 membres du Forum de dialogue politique libyen (FDPL) se sont mis d'accord sur une feuille de route visant à mettre fin à la crise politique et ont nommé, en mars 2021, un gouvernement d'union nationale chargé de préparer le scrutin présidentiel et les élections législatives du 24 décembre 2021. Depuis lors, le gouvernement d'union nationale a du mal à exercer un contrôle effectif sur le territoire libyen, car les groupes armés contrôlent toujours de vastes pans du territoire libyen et les divisions politiques persistent. La crise politique s'est aggravée quand le gouvernement d'union nationale, le 21 septembre 2021, a fait l'objet d'une motion de censure de la Chambre des représentants (le Parlement libyen), un vote de défiance controversé et amplement critiqué. Plusieurs parlementaires ont dit avoir voté contre la motion de censure et ont contesté le décompte relayé par les médias, affirmant qu'il était truqué. Certaines municipalités, notamment dans l'ouest du pays, ont dénoncé publiquement le vote. Le Premier ministre Abdelhamid Al Debiba a également rejeté la motion de censure et a appelé à manifester en faveur du gouvernement d'union nationale, tandis que des centaines de personnes descendaient dans la rue pour manifester dans des villes de l'ouest de la Libye. À la suite du vote, la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) a confirmé que le gouvernement d'union nationale restait le gouvernement légitime, et a appelé la Chambre des représentants à concentrer son attention sur l'élaboration du cadre constitutionnel et législatif nécessaire pour la tenue des élections du 24 décembre 2021.

Le 9 septembre 2021, Abdullah Belhaiq, porte-parole de la Chambre des représentants, a annoncé publiquement que la Chambre avait adopté la Loi sur l'élection présidentielle. Le 4 octobre, il a annoncé que la Chambre des représentants avait adopté la Loi sur les élections législatives. Un certain nombre de parlementaires et d'autres responsables politiques et autres ont affirmé que les deux lois étaient invalides, invoquant le fait qu'elles n'avaient pas été soumises au vote du Parlement, d'autres irrégularités de procédure ainsi que des violations de la feuille de route approuvée par le Forum de dialogue politique libyen.

Khalifa Haftar dirige les Forces armées arabes libyennes (FAAL), un groupe armé qui exerce un contrôle effectif sur de vastes pans de territoire dans l'est et dans le sud de la Libye, soit directement, soit par l'intermédiaire de groupes armés alliés. Le 22 septembre 2021, Khalifa Haftar a nommé Abdulrazek al Nadoori commandant des FAAL à titre temporaire, jusqu'au 24 décembre 2021. En vertu d'un article de la Loi sur l'élection présidentielle, tous les candidats à la présidence doivent quitter leur poste officiel, y compris au sein de l'armée, trois mois avant le scrutin. Khalifa Haftar a été nommé en mars 2015 au poste de commandant des FAAL, alors récemment créé, par la Chambre des représentants.

Des groupes armés et des milices, un peu partout en Libye, ont soumis des militant-e-s et des défenseur-e-s des droits humains à des attaques (notamment des enlèvements, d'autres privations illégales de liberté et des assassinats), à une surveillance, à des menaces de mort et à d'autres actes d'intimidation. Ainsi, Hanan al Barasi, avocate et militante, a été abattue en plein jour dans la rue à Benghazi le 10 novembre 2020, après avoir dénoncé la corruption au sein des Forces armées arabes libyennes et critiqué l'un des fils de Khalifa Haftar. En 2021, plusieurs personnes ont dit à Amnesty International qu'elles avaient été menacées par des membres de divers groupes armés et milices alliés soit au gouvernement d'union nationale, soit aux FAAL, en raison des activités militantes qu'elles menaient en prévision des prochaines élections. Le 26 septembre 2021, des inconnus armés ont enlevé Emad al Harati, chef de la Ligue nationale de la jeunesse, dans son bureau à Tripoli. Le jour de son enlèvement, ainsi que trois jours auparavant, il avait appelé publiquement à manifester en faveur des élections du 24 décembre.

Amnesty International a rassemblé des informations sur des enlèvements, commis entre 2019 et 2021 par des groupes armés alliés aux Forces armées arabes libyennes, visant des habitant-e-s d'Ajdabiyah et des régions avoisinantes qui appartenaient à la tribu magharba, en raison de leur allégeance et de leur soutien supposés à Ibrahim Jadran, ancien chef de la Garde des installations pétrolières, un groupe armé en désaccord avec les FAAL. Des personnes libérées après un enlèvement ont dit à Amnesty International qu'elles avaient été soumises à des actes de torture et à d'autres formes de mauvais traitements en captivité. Selon des membres de la population d'Ajdabiyah, des hommes armés ont saisi en juin 2021, dans divers lieux de diffusion de la ville, des exemplaires d'un journal local contenant un article sur l'enlèvement de Mansour Atti.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : arabe, anglais
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 21 DÉCEMBRE 2021.
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Mansour Atti (il)